

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**

L'An DEUX MILLE VINGT DEUX, le 29 septembre à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Thennes sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, PATRICE-BOURDELLE Christine, MARCEL Marie-Hélène, MENARD Sergine, PREVOST Anne-Marie, BERTOUX Julia, RAMON Marie-Gabrielle, DEMORSY Roselyne, BLIN Monique

Nombre de membres
du Conseil Communautaire

Titulaires : 67
Membres présents : 52
· dont suppléés : 2

Membres représentés : 4

Votants : 56

Date de la convocation
22 septembre 2022

Secrétaire de séance :
Michel BOUCHER

Messieurs DURAND Pierre, BLIN Nicolas, LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, DESROUSSEAUX Éric, BERTHE Pascal, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, M. CRETEL suppléant de M. SURHOMME, BEAUMONT Joël, DARCIS Philippe, MIANNE Michel, LESCUREUX André, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, NOCHEZ Didier, DEMOUY Bertrand, LAMOTTE Dominique, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, LEROY Jean-Maurice, MAROTTE Philippe, BENONY Miguel, M. VAN OOTEGHEM J. Michel, M. JUBERT Patrick, M. VERONT Fabrice, DAMAY Jean-Michel, PINARD Jean-Michel suppléant de M. WABLE Vincent, DEPRET Patrick, DUTILLEUX Olivier, CARON Hubert, CHARLES Gilles, LEVASSEUR Roger, TOURNIQUET Gautier, VIOLLETTE Paul, SZYROKI Jacky, LECONTE Yves-Robert,

● Disposaient d'un pouvoir :

M. BLIN de Mme ROSE, M. DOVERGNE de M. CAPELLE, M. MEGLINKY de Mme RIQUIER, M. NOCHEZ de M. PARENTY

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames ROSE Maryse-Corinne, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie, RIHET Anne, RIQUIER Ludivine, DAMAY Lydie, TESTART Laëtitia,
Messieurs CAPELLE Hubert, TEN Franck, HOLLINGUE Rémy, BOQUET Cédric, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, CLEMENT Dominique, WABLE Vincent

OBJET : MAEC/PAEC

Rapport de M. Francis Mourier, Vice-Président Eau Assainissement GEMAPI

Les MAEC (Mesures d'agro-environnementales et climatiques) sont des contrats d'une durée de 5 ans ou 1 an qui prévoient une indemnisation des pratiques environnementales réalisées volontairement par les agriculteurs, fondée sur des surcoûts et manques à gagner qu'elles entraînent.

Les MAEC constituent un des outils majeurs du second pilier de la PAC pour accompagner le changement des pratiques agricoles afin de réduire des pressions sur l'environnement et maintenir les pratiques sources d'aménités environnementales là où il existe un risque de disparition de ces dernières ou de modification en faveur de pratiques moins respectueuses de l'environnement.

Les MAEC sont portées par un opérateur dans le cadre d'un PAEC (Programme agro-environnemental et climatique).

Seule une partie des communes de la CCALN sont couvertes par un périmètre éligible à des MAEC. En devenant opérateur PAEC/MAEC la CCALN permettrait d'étendre l'accès à ces subventions aux agriculteurs éligibles de son territoire.

Considérant l'appel à manifestation d'intérêt « candidature PAEC 2022 » lancé par la DRAAF,

Considérant la proposition d'accompagnement de la chambre d'agriculture pour un montant de 4 264€ TTC.

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 12 septembre 2022,

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 53 Mesdames DOUAY Sonia, PATRICE-BOURDELLE Christine, MARCEL Marie-Hélène, PREVOST Anne-Marie, BERTOUX Julia, RAMON Marie-Gabrielle, MENARD Sergine, DEMORSY Roselyne, ROSE Marie-Corinne BLIN Monique, RIQUIER Ludivine, Mrs LECOINTE Jean-Noël, BLIN Nicolas, COTTARD Yves, DESROUSSEAUX Éric, BERTHE Pascal, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, M. CRETEL suppléant de M. SURHOMME, MIANNE Michel, LESCUREUX André, CHARLES Gilles, CHANTRELLE Brice, MOURIER Francis, NOCHEZ Didier, DEMOUY Bertrand, LAMOTTE Dominique, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, LEROY Jean-Maurice, MAROTTE Philippe, BENONY Miguel, M. VAN OOTEGHEM J. Michel, M. JUBERT Patrick, M. VERONT Fabrice, DAMAY Jean-Michel, PINARD Jean-Michel suppléant de M. WABLE Vincent, DEPRET Patrick, DUTILLEUX Olivier, VIOLETTE Paul, SZYROKI Jacky, CAPELLE Hubert, M. PARENTY Vincent, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, LECONTE Yves-Robert, CARON Hubert, TOURNIQUET Gautier Contre : 1 M. HEYMAN Christophe Abstentions 2 Mrs DARCIS Philippe, DURAND Pierre) le Conseil Communautaire :

- › Entérine la présentation d'une candidature CCALN PAEc 2022 ;
- › Entérine la proposition annexée de la Chambre d'agriculture de la Somme relative à l'accompagnement de la construction et de l'animation du PAEc ;
- › Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et le Vice-Président Eau Assainissement GEMAPI à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré, le 29 septembre 2022
à Thénies

Le Président

Alain DOVERGNE

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 03/10/22

Affiché le 04/10/22





COM COMMUNES AVRE LUCE
NOYE
ZONE D'ACTIVITES-ROUTE DE
BOYES
80250 ALLY SUR NOYE

BON DE COMMANDE

Conseiller: Mayse MAGNIEZ (Tel: +33 (0)3 22 33 69 48)

Nature de la prestation (modalités de réalisation)	Montant unitaire HT	QTT	MONTANT HT
Accompagnement à la construction du PAEC	714 €	5	3 570,00
TOTAL EN € HT			3 570,00
TVA 20 %			714,00
TOTAL EN € TTC			4 284 €

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de vente au verso du présent document.

A _____ le /07/2022

Signature du client



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Etablissement public
lieu du gérant
MAYSE MAGNIEZ
MAYSE MAGNIEZ
MAYSE MAGNIEZ

Règlement à l'ordre de l'Agent Comptable de la Chambre d'Agriculture
N° 70969-20220929-2022_2909_12-DE

Réclamations par mail : service.client@somme.chambre.fr